

Résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (résumé Web)

Titre

Nom du programme ou de l'activité :

Système d'information sur les ressources humaines (le **Programme**) mis à jour pour inclure un système de gestion de l'apprentissage.

Description

Fournir une brève description claire du programme ou de l'activité :

Comme il est indiqué dans l'ÉFVP originale relative au programme publié en août 2023, DC utilise UKG, un système intégré de paie et d'information sur les ressources humaines pour la collecte, le stockage et le traitement des renseignements personnels du personnel aux fins de l'administration de la relation d'emploi et du versement des salaires du personnel canadien. DC ajoute maintenant un module d'UKG appelé UKG Pro Learning, un système de gestion de l'apprentissage conçu pour fournir, suivre et gérer la formation et le perfectionnement du personnel (le «**service**»). Le service sera utilisé pour fournir ou animer des activités de formation et d'apprentissage obligatoires et facultatives offertes aux membres du personnel de DC.

Pourquoi avoir réalisé une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée?

Donner un aperçu de la raison pour laquelle vous avez rempli l'ÉFVP :

En vertu de la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Loi sur la protection des renseignements personnels, LRC 1985, ch. P-21, DC est tenue d'effectuer une évaluation des facteurs relatifs à la protection des renseignements personnels dans le cadre de ce programme, puisqu'elle modifie un programme existant qui utilise des renseignements personnels à des fins administratives, notamment au moyen de technologies de l'information nouvelles ou modifiées ou d'autres processus.

Renseignements supplémentaires

Indiquer tous les risques relevés et la date à laquelle les mesures d'atténuation correspondantes ont été mises en œuvre :

N° de risque	Description du risque	Principes de protection de la vie privée touchés	Niveau de risque	Mesures d'atténuation
1.	Accès de tiers privés aux renseignements personnels de la personne concernée.	Responsabilité Restrictions touchant la collecte Restrictions touchant la communication	Faible	<i>Atténuation</i> : Soumettre les fournisseurs de services à des évaluations de diligence raisonnable et de sécurité et préparer les ÉFVP, s'il y a lieu. Assurer des protections contractuelles adéquates dans la mesure du possible. <i>Partie responsable</i> : DC <i>Date d'achèvement cible</i> : Terminé

Fichiers de renseignements personnels (FRP) connexes

Veuillez fournir le nom et le numéro de tout fichier de renseignements personnels, de toute catégorie ou de tout dossier pertinent :

- Demandes d'emploi; enregistrement (SCT) : 008291
- Programme de gestion du rendement du personnel; enregistrement (SCT) : 005145
- Dossiers du personnel; enregistrement (SCT) : 005134
- Équité en matière d'emploi et diversité; enregistrement (SCT) : 20250043
- Communications internes; enregistrement (SCT) : 008294
- Santé et sécurité au travail; enregistrement (SCT) : 005140
- Contrats de services professionnels; enregistrement (SCT) : 008296
- Dotation; enregistrement (SCT) : 005135
- Formation et perfectionnement; enregistrement (SCT) : 005138

Pour en savoir plus sur cette évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

Fournir les coordonnées de la personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements :

Margot Spence
Directrice exécutive, Services juridiques et chef de la protection des renseignements personnels
spence.margot@destinationcanada.com
604 318-3618